

## **CEC :**

# **Traitement des dispositifs médicaux en milieu de soins**

---

## Coordinateurs du CEC

### Coordinateur 1:

- Nom et Prénom : Pr Ag Houyem Laatiri
- E-mail : said\_houyem@yahoo.fr

### Coordinateur 2 :

- Nom et Prénom : Pr Ag Latifa MERZOUGUI
  - E-mail : merzouguilatifa72@gmail.com
- 

## Objectifs du CEC

Apporter une formation complémentaire aux médecins /autres professionnels de la santé désirant se perfectionner dans le domaine de la stérilisation et désinfection des dispositifs médicaux en milieu de soins.

---

## Public cible

-Les médecins, les pharmaciens, les médecins dentistes, les médecins vétérinaires et les professionnels de la santé titulaires d'un diplôme d'université équivalent à bac +4 dans les domaines de la santé ou apparentés et les étudiants en thèse de sciences

---

## Capacité d'accueil

25 apprenants par promotion(Une promotion chaque année)

---

## Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC** :L'enseignement de la formation a débuté au cours de l'année Universitaire 2016-2017
- **Durée d'études** :1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'études
- **Volume horaire** :5 séminaires de deux journées (vendredi et samedi /trois semaines) pour la formation théorique étalé sur un an
- **Modules enseignés** :

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants :

**Module 1:**Dispositifs médicaux et transmission des infections associées aux soins

**Module 2:**Les dispositifs médicaux

**Module 3:**Traitement désinfectant des dispositifs médicaux

**Module 4:**Traitement stérilisateur des dispositifs médicaux en milieu de soins

**Module 5:**Contrôle de qualité des dispositifs médicaux

- **Assiduité** :

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de chaque module. Dépassé ce seuil, la validation du module en question ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le module avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront le weekend vendredi toute la journée et samedi matin chaque trois semaines selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations** :

### **Session principale**

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou=10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

#### [Session de rattrapage](#)

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

#### [Soutenance de mémoire de fin d'études.](#)

Les sujets de mémoire des candidats sont inspirés du thème de traitement des dispositifs médicaux. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.